



Le Japon à nouveau dans la tourmente nucléaire

Par [Pierre-Henri Lab](#)

Mondialisation.ca, 18 mars 2011

[l'Humanité.fr](#) 18 mars 2011

Région : [Asie](#)

Thème: [Environnement](#), [Pétrole, Gaz de schiste](#), [Énergie](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

L'Agence internationale de l'énergie atomique considère que la situation dans la centrale de Fukushima Daiichi est très grave. Sur place, les travailleurs du nucléaire tentent d'éviter, sans doute au péril de leur vie, la fusion de plusieurs réacteurs. L'armée pourrait leur prêter main-forte.

On ne peut plus en douter, le Japon connaît désormais une catastrophe nucléaire majeure. La seule incertitude qui demeure concerne l'ampleur que prendra ce drame. Et de ce point de vue, les nouvelles qui parviennent de Fukushima Daiichi sont loin d'être rassurantes. La situation à la centrale nucléaire s'est encore aggravée hier. Les autorités japonaises et Tokyo Electric Power (Tepco), la multinationale qui l'exploite, ont visiblement perdu le contrôle de l'installation. Aucun des six réacteurs qu'elle abrite n'est aujourd'hui épargné.

L'intervention de l'armée nippone envisagée

Chaque jour qui passe, chaque heure semblent apporter leur lot de nouvelles avaries. La hausse de la radioactivité ambiante complique la tâche des travailleurs du nucléaire qui, sur place et sans doute au péril de leur vie, tentent de conjurer le pire. Leurs tentatives pour juguler la catastrophe en cours se révèlent jusqu'à présent d'une faible efficacité. Pour tenter d'inverser le cours des choses, une intervention des forces d'autodéfense, l'armée nippone, est envisagée.

La piscine de stockage du combustible usé du réacteur 4 constitue, pour l'heure, « la principale préoccupation ». Le bâtiment qui l'abrite a été frappé par un nouvel incendie qui a aggravé les dommages causés par celui de mardi, laissant la piscine à découvert. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ont confirmé que le bassin « est en ébullition » sous l'effet de la chaleur du combustible. À défaut d'un appoint en eau, il devrait s'assécher complètement. « C'est dans les quarante-huit heures que cela se joue », a affirmé Thierry Charles, directeur des usines à l'Institut de radioprotection, au cours d'une conférence de presse. Une fois la piscine vide, le combustible ne sera plus refroidi et pourra entrer en fusion. « Dans un tel cas, les rejets radioactifs correspondants seraient bien supérieurs aux rejets survenus jusqu'à présent », assure l'IRSN. Contrairement au réacteur, la piscine de stockage ne possède pas d'enceinte de confinement pour prévenir d'éventuels rejets. Une tentative pour l'alimenter en eau grâce à un hélicoptère a échoué. Ce dernier a dû rebrousser chemin en raison de la trop forte radioactivité. Les taux mesurés ont atteint 400 millisieverts par heure alors qu'une exposition à une dose de 100 millisieverts par heure suffit à provoquer des cancers. Une nouvelle tentative employant cette fois-ci un canon à eau des pompiers tokyoïtes devait

être conduite dans la nuit, a rapporté la chaîne de télévision japonaise NHK.

On craint qu'un scénario similaire se produise pour les piscines de stockage du combustible usé des réacteurs 5 et 6. L'ASN relate qu'une hausse de la température de l'eau y a été constatée. « Sans refroidissement, ces piscines pourraient entrer en ébullition d'ici quelques jours », estime l'IRSN.

Une rupture de la cuve est clairement envisagée

La situation des réacteurs 1, 2 et 3 est tout aussi inquiétante. L'IRSN rapporte que « selon l'exploitant, 70 % du cœur du réacteur 1 est endommagé ». La possibilité d'une rupture de la cuve est clairement envisagée. Si elle se produisait, « cela entraînerait très rapidement la rupture de l'enceinte de confinement » bien que celle-ci soit encore intègre. S'ensuivraient alors « un accroissement des rejets radioactifs, accompagné de phénomènes explosifs ».

Le réacteur 2, dont l'enceinte de confinement est endommagée, et le réacteur 3, dont Tepco craint qu'elle le soit, pourraient connaître le même sort. Pour le conjurer, les équipes sur place doivent parvenir à les refroidir en continuant d'injecter de l'eau de mer dans les cuves.

Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le japonais Yukiya Amano, a confirmé que « la situation à la centrale de Fukushima Daiichi est très grave ». Quelles seront les conséquences pour la population, déjà profondément meurtrie, par le tremblement de terre et le tsunami ? En l'état actuel, faibles, nous dit en somme l'IRSN (voir page 4). Peut-on y croire ?

La source originale de cet article est l'Humanité.fr

Copyright © Pierre-Henri Lab, l'Humanité.fr, 2011

Articles Par : Pierre-Henri Lab

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca